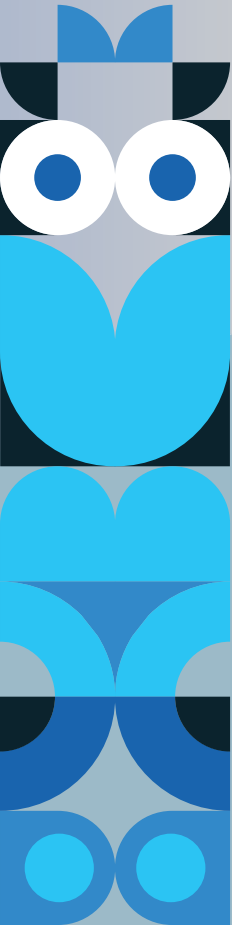
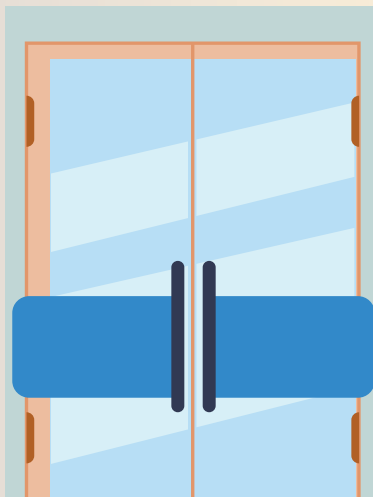




MÉDECINE INTENSIVE
RÉANIMATION



LES INFOS

pour

tout comprendre

Madame, Monsieur,

L'un de vos proches est hospitalisé dans le service de Médecine intensive et réanimation. Afin de vous aider tout au long de cette hospitalisation, nous avons conçu ce livret pour que vous y trouviez des informations utiles et faciliter votre prise de contact avec le service et suivre votre proche dans un environnement parfois très technique.

Ce livret spécifique au service vient compléter le livret d'accueil du CHU.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant l'évolution de l'état de votre proche et les informations contenues dans ce livret.

L'équipe de réanimation



L'équipe

ÉQUIPE MÉDICALE

Pr. E. L'Her, Chef de Service

Pr C. Aubron

Dr. P. Bailly

Dr. L. Bodenes

Dr. E. Burban

Dr. K. De Longeaux

Dr B. Hourmant

Dr R Le Mao

Dr. G. Prat

Dr. A. Renault

Dr. J-M. Tonnelier

Dr. C. Teiten

Des médecins en formation :
9 internes

ÉQUIPE PARAMÉDICALE

Mme CARSIN, Cadre Supérieur de Santé

Mme BARACH, Cadre de Santé

38 IDE, 32 Aides-Soignantes et 3 Agents Hospitaliers

Mme GUITTARD, Kinésithérapeute

Mme MAZEAU, psychologue, présente les mardis et jeudis après-midis.

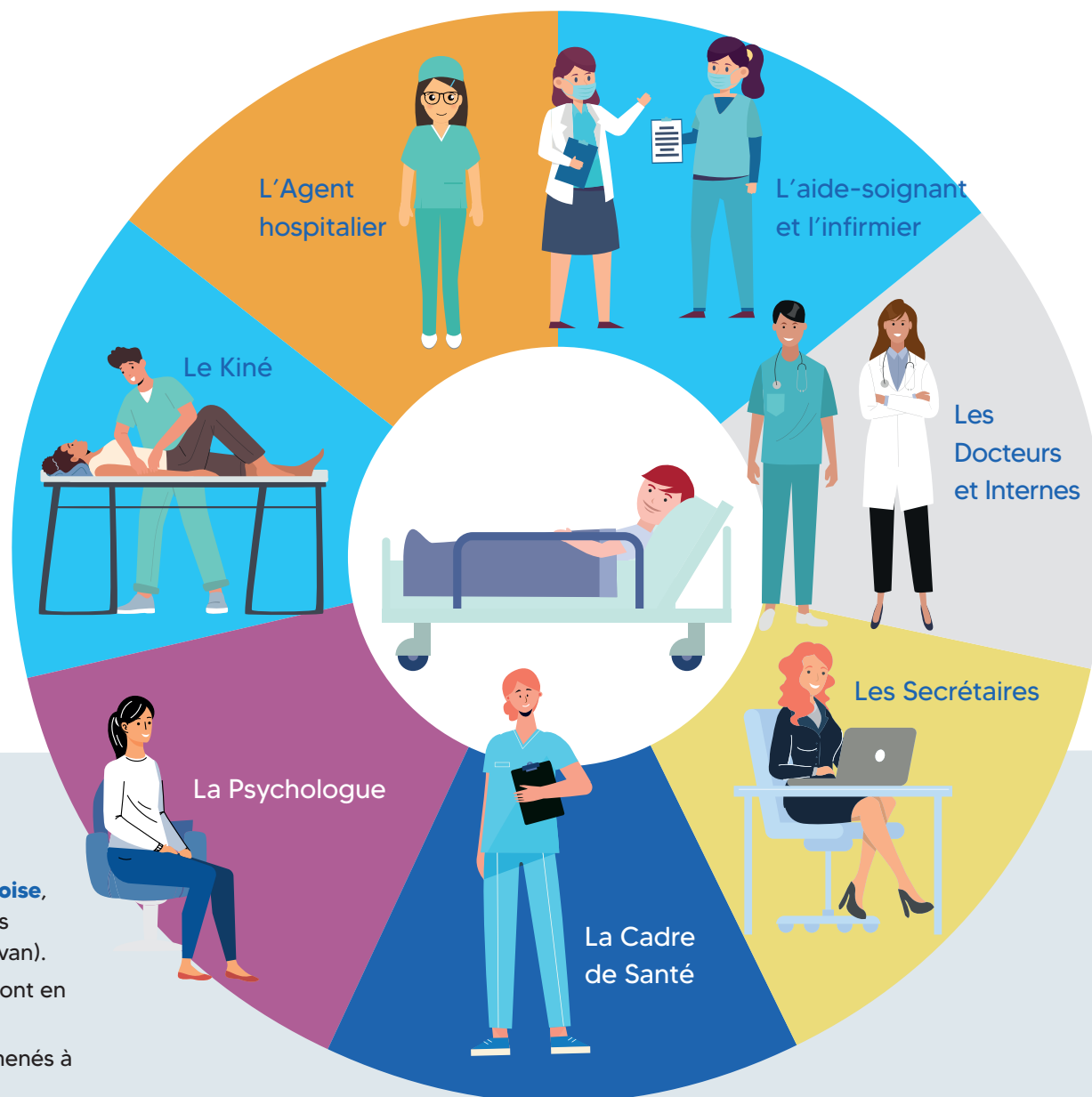
SECRÉTAIRES MÉDICALES

Mme K. Allain

Mme S. Rebollo

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

- Une assistante sociale
- Une équipe de bénévoles accompagnants de l'association ASP Iroise, présente dans le service les mercredis et samedis après-midis. Vous pouvez les contacter au **02 98 46 30 01** (permanence au CHU Morvan).
- Des étudiants en médecine, en soins infirmiers et aides-soignants sont en formation dans le service et participent aux soins.
- Des médecins issus d'autres spécialités peuvent également être amenés à participer aux soins de votre proche.





Modalités des visites

Les visites sont d'**horaires libres** sans restriction de durée, en fonction de vos contraintes personnelles et / ou professionnelles. Elles sont possibles pour tous les visiteurs. Trois personnes sont autorisées à entrer dans la chambre simultanément. Pendant les soins, nous pouvons cependant vous inviter à sortir de la chambre temporairement.

Pour entrer dans le service, vous pouvez sonner à l'interphone et l'un des membres de l'équipe viendra vous accueillir.

Dans le vestiaire des familles, un **casier sécurisé** vous sera attribué pour y ranger vos effets personnels.

Les entretiens avec le médecin se déroulent toute la journée. Vous pourrez demander à le voir à l'équipe soignante.

A l'arrivée, nous vous demanderons :

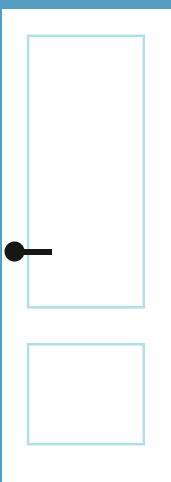
- vos coordonnées téléphoniques où vous êtes joignable de jour comme de nuit (si vous le souhaitez).
- la personne référente qui recevra les informations pour toute la famille.

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Les enfants sont autorisés à se rendre auprès des patients.

Nous vous demandons de **nous prévenir** de leur venue préalablement. Il est important de leur apporter une réponse simples et sincère à leurs questions. Un livret d'information est disponible pour les accompagner.

32



PERSONNE DE CONFIANCE

Depuis la loi du 4 avril 2002 et d'avril 2005, chaque personne a la **possibilité de désigner une « personne de confiance » et de rédiger d'éventuelles « directives anticipées »**.

La désignation se fait par écrit et a une valeur légale si la personne désignée accepte de l'être. Si le patient ne peut plus exprimer sa volonté, la personne de confiance devra transmettre les volontés du patient s'il les avait exprimés. Si ces mesures ont été prises par votre proche, merci de nous le signaler. Vous pouvez également obtenir de plus amples explications sur ces modalités auprès des soignants.



L'hospitalisation en réanimation et soins continus

Les soins de réanimation sont destinés à des patients qui présentent ou peuvent présenter plusieurs défaillances aiguës d'organes ou de fonctions vitales : respiratoire, cardiaque, tensionnelle, rénale, hépatique, neurologique.

Elles sont provoquées par une affection aiguë (infections par exemple), une maladie pré-existante, une intoxication, dans les suites d'une intervention chirurgicale ou d'un traumatisme.

Quand un patient est admis, les soins et les traitements sont immédiatement débutés. Cela **peut mobiliser l'équipe soignante plus d'une heure** (installation, examen clinique, premiers traitements, examen d'imagerie). Nous nous efforçons de **vous tenir informer aussi rapidement que possible** et vous faire entrer dans la chambre pour être auprès de votre proche si vous le souhaitez.

L'unité de soins continus a pour vocation les soins des patients qui nécessitent une observation clinique répétée en raison d'une situation clinique non stabilisée ou d'une surveillance rapprochée pour l'instauration de certaines thérapeutiques.

Alimentation en
poche pour la
nourriture

Le **scope**
est un écran de
surveillance

11:00

Les **pousses seringues électriques**
permettent d'administrer les liquides
et médicaments en continu

Le **respirateur**
est l'appareil pour
l'aider à respirer

LE SÉJOUR DANS LE SERVICE

L'état des patients requiert la présence d'un personnel médical et paramédical spécialisé 24 heures/24.

Les équipes réévaluent chaque jour l'état de santé de votre proche en s'interrogeant aux bénéfices attendus des traitements en cours et des risques qu'ils peuvent engendrer. Plusieurs examens peuvent être réalisés (ex : échographie, doppler, scanner, etc.) en complément du traitement usuel. Cette surveillance rapprochée nécessite la plupart du temps la pose de diverses sondes ou cathéters ainsi qu'un enregistrement continu des paramètres vitaux.



L'environnement

Le service de réanimation comprend **15 chambres individualisées** largement vitrées pour permettre une meilleure surveillance par l'équipe soignante. Des stores permettent de **préserver l'intimité du patient**.

L'unité de soins continus comprend **6 chambres équipées de caméra de surveillance** pour améliorer notre surveillance.

Les 2 services possèdent des écrans de surveillance et différentes machines peuvent générer des alarmes sonores qui permettent d'alerter les équipes mais qui ne représentent pas forcément un évènement grave.

Chaque chambre comprend un équipement spécifique :

Le scope

Il permet de surveiller les paramètres vitaux en continu à l'aide d'électrodes. Ce moniteur permet de visualiser le rythme cardiaque, la fréquence respiratoire, la pression artérielle et le taux d'oxygène sanguin. Il est connecté à une station de surveillance centrale permettant une surveillance même lorsque le personnel soignant est hors de la chambre.

Le respirateur

La machine permet d'assister partiellement ou totalement la respiration. Elle insuffle un mélange d'air et d'oxygène réglé en fonction des besoins du patient. La ventilation invasive se fait par une sonde d'intubation introduite dans la bouche qui empêche temporairement le patient de parler.



La ventilation est dite non-invasive lorsqu'elle est appliquée à travers un masque facial.

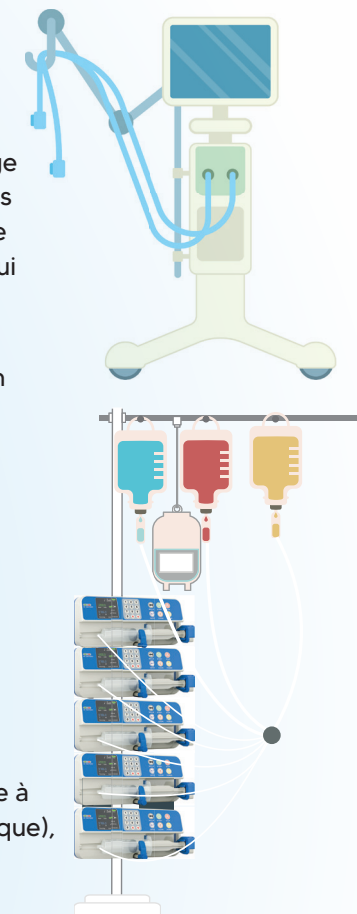
L'oxygénothérapie à haut débit : technique d'oxygénation par le nez relié au respirateur.

Les pousSES seringues électriques

Ils permettent d'administrer les liquides et médicaments en continu.

Le système d'alimentation

Les apports nutritionnels sont assurés soit grâce à une sonde placée dans l'estomac (sonde gastrique), soit en intraveineux.



LES SOINS ET LE CONFORT

Les soins de réanimation justifient que les patients soient uniquement vêtus d'une blouse ou recouverts d'une alèse/draps. Ils peuvent être transitoirement découverts pour les soins ou les examens, mais **nous nous attachons à préserver leur pudeur et à respecter leur intimité**. Nous pouvons être amenés à lui maintenir les mains avec des attaches afin d'éviter un geste accidentel de sa part. Plusieurs thérapeutiques et soins de support d'organe peuvent être mis en place.

LES TRAITEMENTS

Le traitement de la cause qui nécessite parfois de la suppléance d'organe dans l'attente d'une efficacité :

- **Suppléance cardiaque et circulatoire** : sondes intracardiaques, circulation extracorporelle (ECMO), restauration tensionnelle par traitements vasopresseurs et fluides intraveineux.
- **Suppléance respiratoire** : par ventilation mécanique invasive ou non, par la réalisation d'une trachéotomie dans les cas particuliers de difficultés de sevrage du respirateur.
- **Suppléance rénale** : « rein artificiel » par dialyse.
- **Suppléance métabolique** : nutrition artificielle, transfusions sanguine

LES SOINS

- **Les soins de base** : hydratation intraveineuse, alimentation, soins de bouche.
- **Les soins de confort et de tolérance des traitements réalisés** : anesthésie et soulagement des douleurs.
- **Les soins associés** : prévention des escarres par mobilisations régulières, soins d'hygiène, matelas anti-escarres, attelles et coussins.
- **Kinésithérapie respiratoire et motrice.**

- **Confort sensoriel** : utilisation de prothèses éventuellement : prothèses auditives, dentaires, lunettes.

Ces techniques comportent cependant **des effets secondaires et complications propres**, de fréquence et de gravité variables dont :

- **Les œdèmes** liés au traitement et l'altération physiologique du corps pouvant modifier l'apparence de votre proche.
- **Les infections associées** aux soins notamment pulmonaires chez les malades sous ventilation mécanique. Elles sont souvent liées aux germes que chacun porte sur et en lui et sont liées à l'affaiblissement des défenses immunitaires lié à la maladie, à certains traitements et à un séjour prolongé à l'hôpital.

L'équipe soignante répondra à vos questions à leurs sujets.

L'HYGIÈNE

Le respect de l'hygiène et la prévention des infections associées aux soins sont **UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE** au regard de la qualité des soins ; c'est pourquoi, les soignants respectent les précautions en rapport avec les pathologies en cours spécifiques à votre proche.

Certaines **consignes d'hygiène vous seront demandées** : lavage des mains au SHA avant d'entrer dans le service ou en sortant des chambres ou certaines consignes d'hygiène spécifique à votre proche.



Et après...

CONSULTATION POST-REANIMATION

Selon certains critères, vous et/ou votre famille pourra être revu à distance du séjour en réanimation pour réévaluer votre situation, votre ressenti et optimiser le retour à un état de santé précédent votre admission. Vos proches peuvent bénéficier d'une consultation si cela est nécessaire.

CARNET DE BORD

Tout au long du séjour, un carnet est utilisé par l'équipe soignante pour noter les différents moments de votre vie dans notre service.

Il contribue à reconstituer votre histoire et combler les périodes d'inconscience vraie ou altérée par les différents traitements.



La recherche médicale

Au-delà de l'enseignement, le service est un lieu de recherche médicale afin d'améliorer la pratique de la médecine de soins intensifs.

Le service participe donc à de nombreux **protocoles de recherche clinique**, nationaux, régionaux ou qu'il a lui-même initiés, validés par diverses instances et par un comité de protection des personnes ou un comité éthique institutionnel.

L'éventualité de leur mise en œuvre fera l'objet d'un entretien avec le médecin pour obtenir la non-opposition ou le consentement écrit du patient lui-même selon le protocole ou, si celui-ci n'est pas en état de le donner, l'autorisation écrite d'un proche. Ces protocoles sont surveillés et menés dans le respect strict des règles de la recherche clinique et des dispositions réglementaires en vigueur. Ils sont **essentiels pour valider de nouvelles techniques de soins et démontrer les meilleurs traitements**. Les études en cours ont toutes été déclarées à la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Dans le cadre d'études observationnelles réalisées dans le service, diverses données sont enregistrées de façon usuelle (tracé ECG, courbe de saturation pulsée en oxygène, pression artérielle...). Ces données sont collectées, stockées de façon sécurisées et anonymes (plateforme Ascent) en parallèle au recueil d'éléments cliniques dans le dossier pour être traitées dans le respect de la confidentialité des données et du secret médical.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées et d'être traitées dans le cadre de cette recherche.

Vous pouvez à tout moment refuser de participer à ces différentes investigations en contactant le service au **02 98 34 71 81**.

EN AUCUN CAS, un refus d'enregistrement ne porte préjudice à la qualité de la prise en charge médicale et l'équipe soignante délivre les meilleurs soins à tout moment.



Les personnes ressources

Vous avez besoin d'écoute, de conseils, de renseignements pratiques et administratifs (la sécurité sociale, l'employeur, le logement, frais), vous pouvez vous adresser à notre cadre de santé Mme BARACH (**02 98 34 71 79**), aux secrétaires ou à l'équipe soignante qui relaieront vos demandes à la personne adéquate.

UN REPRÉSENTANT DU CULTE

Il peut être contacté à votre demande et se rendre au chevet de votre proche.

UN INTERPRETE peut être contacté en cas de besoin.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La secrétaire est à votre disposition pour vérifier si le dossier administratif est complet.

Un inventaire des objets et valeurs est dressé à l'entrée dans le service. Les valeurs et les objets de votre proche vous seront rendus ou déposés dans un coffre à la trésorerie sur le site Cavale Blanche puis à l'hôpital Morvan passées les 48 premières heures (5 Avenue Foch à Brest).

L'assistante sociale peut, sur rendez-vous, vous accompagner dans d'éventuelles démarches administratives.

LE COÛT DE L'HOSPITALISATION

Les frais engagés lors d'une hospitalisation en réanimation sont pris en charge par la Sécurité sociale à hauteur de 80% et à 20% par votre mutuelle. Le forfait journalier est assuré par votre mutuelle.

En l'absence de mutuelle, le forfait journalier vous sera facturé, soit environ 20 euros/jour.

Si vous anticipez ou rencontrez des difficultés, vous pouvez demander à voir l'assistance sociale affiliée au service.

VOTRE AVIS

Pour mieux répondre à vos attentes, nous sommes prêts à recueillir le ressenti de votre séjour ou celui de votre proche. Une boîte est à votre disposition dans la salle d'attente des familles.

Suite à votre venue dans notre établissement, vous allez également recevoir un mail de l'institution vous invitant à vous exprimer sur votre niveau de satisfaction à partir de réponses à un questionnaire.





Le Secrétariat est ouvert
du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 16h30

CHU Brest

Service de Médecine intensive et Réanimation
Unité de soins continus
2, avenue Foch
29200 Brest



Tel. **02 98 34 71 81**

